



**ACADÉMIE
D'AMIENS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les inÉDITs de la Francophonie



Le château royal de Villers-Cotterêts

De sa construction voulue par François 1^{er} dès 1532, en passant par sa transformation en dépôt de mendicité en 1808 puis en maison de retraite jusqu'en 2014, le château, classé au titre des Monuments historiques, a connu plusieurs vies. Grâce au vaste chantier de restauration entrepris depuis 2019, c'est une véritable renaissance que va connaître ce joyau architectural. Lieu hautement symbolique de la langue française avec la signature en 1539 par François 1^{er} de l'Ordonnance de Villers-Cotterêts - qui rend obligatoire l'usage de la langue française dans les actes de l'administration et de la justice, à la place du latin -, le château accueillera en 2022 la Cité internationale de la langue française.

Colloque international sur l'Éducation

Mercredi 23 mars

Lycée Européen de Villers-Cotterêts
19 avenue de Noue



La Cité internationale de la langue française

Lieu culturel et artistique reposant sur un programme entièrement dédié à la langue française, elle offrira 1 600 m² d'expositions permanentes et temporaires dont 1 200 m² de parcours permanent de visite sur la langue française, un auditorium de 250 places, 2 commerces de proximité (une librairie et un café-salon de thé) et 12 ateliers de résidence pour des artistes, chercheurs, entrepreneurs.

Programme

15h00

Introduction

Michèle BOISVERT, *députée générale du Québec à Paris*

Raphaël MULLER, *recteur de l'académie d'Amiens*

15h15

LES ENJEUX DE L'ENSEIGNEMENT À L'ÉCOLE MATERNELLE

▪ APPRENTISSAGE DU LANGAGE DE L'ÉCOLE, À L'ÉCOLE MATERNELLE

Pierre PEROZ, *précédemment maître de conférences en sciences du langage à l'INSPÉ de Lorraine*

▪ LES CONDITIONS D'UNE SCOLARISATION RÉUSSIE À L'ÉCOLE MATERNELLE : DÉFIS ET RÉUSSITES

Table ronde sous la modération de Laurent PINEL, *inspecteur adjoint à l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'Éducation nationale du département de l'Aisne*

En présence pour la France de :

- **Sylvie DELOBELLE**, *conseillère technique 7^e degré auprès du recteur de l'académie d'Amiens*
- **Florence MOUREAUX**, *professeure des écoles-Maître formatrice en école maternelle, présidente académique de l'association générale des enseignants des écoles et classes Maternelles publiques (AGEEM)*

En présence pour le QUÉBEC de :

- **Sylvana CÔTÉ**, *professeure titulaire, observatoire pour l'éducation et la santé des enfants (OPES)*
- **Monique BRODEUR**, *professeure titulaire, département d'éducation et formation spécialisées à Université du Québec à Montréal*
- **Martin QUIRION**, *directeur de la formation générale des jeunes*

Intervention du grand témoin français : Anne SZYMCZAK, *inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche, responsable du pôle coordination des missions IGÉSR, pilote de la mission enseignement préscolaire*

16h45

Pause

17h15

LE RÔLE DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

▪ UNE DIRECTION D'ÉCOLE EFFICACE : CINQ CARACTÉRISTIQUES FONDAMENTALES

Paul ST-ONGE, *directeur général adjoint au centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys*

▪ LE RÔLE DU DIRECTEUR À L'ÉCOLE

Table ronde sous la modération de Caroline DAVOINE, *directrice de la prospective, veille et relations extérieures au Ministère de l'Éducation du Québec*

En présence pour la France de :

- **Jean-Michel COIGNARD**, *inspecteur général de l'Éducation, du Sport et de la Recherche*
- **Paola ZAKREWSKI**, *directrice de l'école d'application du Centre école franco-québécoise à Soissons*

En présence pour le QUÉBEC de :

- **Carl OUELLET**, *président de l'association québécoise du personnel de direction des écoles (AQPDE)*
- **Natascha BACHER**, *directrice de l'école primaire franco-québécoise Trésor-du-Boisé à Montréal*
- **Fabienne GROSLIER-CAUCHI**, *directrice d'établissement au centre de services scolaire de Montréal et membre de l'association montréalaise des directions d'établissement scolaire (AMDES)*

Intervention du grand témoin québécois : Nicolas MAZELLIER, *sous-ministre adjoint du secteur de la prospective, statistiques et politiques, ministère de l'Éducation du Québec*

18h45

Conclusion

Raphaël MULLER, *recteur de l'académie d'Amiens*